

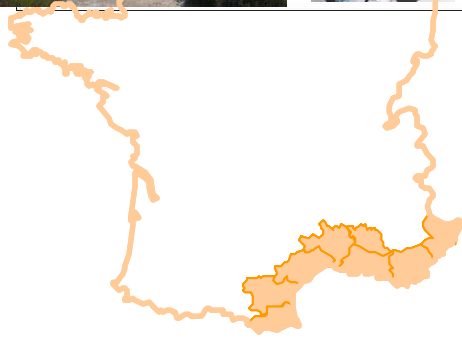


Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc - Roussillon



Pôle relais lagunes méditerranéennes

Synthèse des actions du Pôle relais lagunes méditerranéennes en vue de son 1er Comité d'orientation le 15 septembre 2009



Pôle relais lagunes méditerranéennes
www.pole-lagunes.org

Nathalie BARRE, Gwenaëlle LE VIOL, Virginie MAUCLERT, Marie ROMANI

AOUT 2009

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes en bref :

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Zones Humides, afin de susciter et accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides.

Coordonné par la Tour du Valat, le Pôle lagunes s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté dans chacune de ces régions et créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.).

Centre de ressources, le Pôle lagunes optimise les initiatives territoriales et alimente **les outils suivants**:

- un site Internet www.pole-lagunes.org et sa Lettre des lagunes électronique mensuelle
- une base de données bibliographique : plus de 4000 documents référencés en ligne
- un annuaire des compétences en lagunes méditerranéennes : près de 350 structures et 700 acteurs référencés en ligne

D'autres actions comme l'organisation de journées d'échange thématiques à destination des acteurs des lagunes, de formations à destination des acteurs des lagunes, les Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée sont également mises en place.

L'équipe du pôle est actuellement composée de quatre équivalents temps plein :

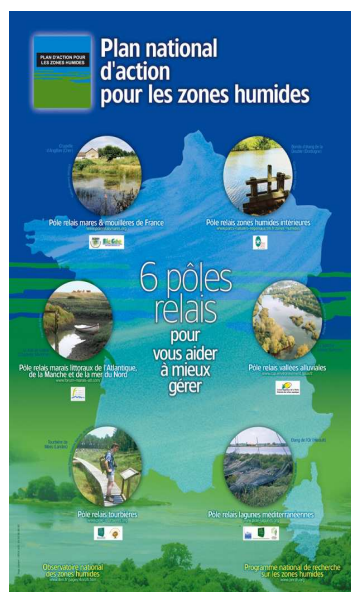
- Virginie Mauclert, coordinatrice du programme (à 50%) et chargée de mission PACA (à 40%), basée à la Tour du Valat,
- Gwenaëlle Le Viol, chargée du programme pour la région Corse (à 50%) basée à l'Office de l'Environnement de la Corse,
- Marie Romani, chargée de mission Languedoc-Roussillon (à temps plein sur le Pôle lagunes et le programme LIFE+ LAG'Nature) au Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon,
- Emilie Engles, chargée de mission tourisme durable (à temps plein) au Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon,
- Nathalie Barré, administratrice des bases de données (à 60%) basée à la Tour du Valat

Photos page de couverture :

- Lagune d'Urbino, Corse (crédit photo E.Volto / DREAL Corse)
- Voyage d'étude des lagunes de PACA en juin 2010 (crédit photo Pôle relais lagunes méditerranéennes)

I. LE POLE LAGUNES: MISE EN PLACE, OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT

- Mis en place dans le cadre du PNAZH -



Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH). Ce plan, mis en place en 1995 par le gouvernement afin d'assurer la préservation des zones humides, faisait suite au rapport du Préfet Bernard ayant mis en évidence la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, notamment du fait des incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat. Pour mettre en œuvre les actions identifiées dans ce plan, trois outils ont été développés :

- un **plan national de recherche sur les zones humides** (PNRZH) de 1997 à 2001, qui a permis de préciser la connaissance, la caractérisation et les modes de gestion des zones humides au travers de 19 projets interdisciplinaires

- un **observatoire national des zones humides** (ONZH), lancé en 1997, porté par l'IFEN, chargé d'assurer le suivi de l'évolution des zones humides et de diffuser l'information

- un **réseau de Pôles relais zones humides**, initié en 2001 et destiné à susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et à relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Cinq Pôles relais ont ainsi été créés pour 5 grands types de zones humides : tourbières, marais atlantiques, mares et mouillères, zones humides intérieures et lagunes méditerranéennes.

- Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides -

Chaque Pôle relais s'est ainsi vu confier une feuille de route portant sur **3 thèmes principaux** :

- **Recueil et mise à disposition des connaissances** : rassembler les connaissances sur les divers aspects de la gestion des zones humides, établir des annuaires des acteurs, synthétiser les informations et les mettre à disposition de tous les acteurs, faire le lien avec le monde de la recherche,

- **Promotion d'une gestion durable des zones humides** : susciter et accompagner les politiques locales, encourager l'émergence de gestionnaires potentiels, apporter conseil et assistance aux gestionnaires, animer le réseau des acteurs, montage de projet inter-gestionnaires...

- **Évaluation des résultats et collaboration aux mesures de niveau national du Plan d'action** : participer aux travaux de l'ONZH, évaluer les actions du PNAZH, faire remonter au niveau national les difficultés rencontrées localement...

- Un fonctionnement original, au plus près du terrain... -

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes (ci-après nommé Pôle lagunes) a ainsi mis en œuvre dès 2001 une déclinaison de ces 3 thèmes d'action sur son territoire d'action : Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse. Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.). Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination du Pôle lagunes, s'est associée au Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN LR) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Le fonctionnement du Pôle lagunes a été depuis son origine similaire aux autres Pôles relais, à savoir le pilotage par une DIREN locale, la DIREN PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. De même, comme le stipulait la convention cadre avec la DIREN PACA, le Pôle lagunes a mis en place un Comité de pilotage piloté par la DIREN PACA, chargé du suivi technique et de la contractualisation financière, et un Conseil Scientifique et Technique.

En 2007, à la lumière du fonctionnement de ces instances au cours des années passées, mais également à l'arrivée à terme de cette convention cadre, et compte tenu des changements intervenus

dans le pilotage des Pôles relais, le Comité de pilotage restreint a décidé de modifier l'organisation du fonctionnement du Pôle lagunes pour améliorer son caractère opérationnel. Le fonctionnement du Pôle lagunes à compter de 2008 se fait dorénavant autour de deux organes de gouvernance :

- un Comité de pilotage, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle lagunes, chargé de définir les orientations et les priorités d'action du Pôle lagunes et de s'assurer de leur bonne réalisation.

- un Comité d'orientation au sein duquel l'interface entre décideurs, scientifiques et socio-professionnels doit s'opérer. Cet organe d'échange et de réflexion a pour vocation de produire des recommandations sur les orientations du pôle et leur mise en œuvre.

- ...conforté par la mission de l'IGE de 2006/2007 -

En 2006, les directeurs de l'eau et de la nature et des paysages du MEDD (maintenant MEEDDM) ont sollicité l'Inspection Générale de l'Environnement (IGE) pour réaliser un audit externe des Pôles relais. L'objectif de la mission de l'IGE était de tirer des enseignements du fonctionnement des Pôles relais et des actions menées, afin de formuler des propositions pour l'avenir. Dans le cadre de cette demande, le Pôle relais lagunes méditerranéennes a réalisé un rapport intitulé 'Rôle et Utilité du Pôle relais lagunes'¹, notamment pour faciliter le travail de l'IGE.

Le rapport de l'IGE² a ensuite été publié courant 2007, concluant de manière globale que « les Pôles relais ont démontré leur capacité à répondre aux missions qui leur avaient été contractuellement confiées (...), ils ont joué un rôle non négligeable dans la mise en œuvre d'une partie de la politique des zones humides initiée par l'Etat et dans leur acceptation sociale ».

Concernant la mission de mise à disposition des connaissances, les experts de l'IGE ont souligné un très bon travail dans le domaine de la recherche documentaire et la synthèse des informations, permettant aux documentalistes de devenir l'un des interlocuteurs majeurs pour un certain nombre de gestionnaires de zones humides. Ont également été valorisés la mise en place de site Internet, de lettres d'informations, l'organisation de journées d'échanges qui ont permis aux acteurs de s'informer, d'échanger et de transmettre leurs expériences et préoccupations. Concernant la promotion d'une gestion durable, l'IGE a souligné la bonne mise en œuvre des pistes de travail, jugée facilitée pour le Pôle lagunes, pôle à la fois thématique et territorial, qui a créé 2 antennes en LR et Corse dès son origine, permettant ainsi la mise en œuvre d'un réseau d'acteurs cohérent, reconnu par ses interlocuteurs. La neutralité des Pôles relais a enfin été appréciée, « alliée à une compétence technique certaine, [elle] en fait des lieux de débats, d'écoute et d'échange de points de vue fortement appréciés ». Néanmoins, la nécessité de poursuivre les efforts initiés a été indiquée par l'IGE sur les points suivants : l'aide à l'émergence de maîtres d'ouvrage, jugée partielle ; la mise en œuvre d'indicateurs de suivi des actions jugée trop limitée, ce qui ne permet pas d'avoir une réponse précise sur l'état réel des zones humides et de leur prise en compte dans les projets. Enfin, l'IGE a souligné le manque de lisibilité de la politique nationale sur les zones humides dont ont pâti les Pôles relais, et des baisses de financement, globalement réduites de moitié depuis 2004.

- un contexte national en pleine évolution -

Depuis la publication de ce rapport, le contexte national a évolué. En effet, depuis 2008, les Pôles relais sont coordonnés par l'ONEMA, qui gère également leur financement relevant jusqu'alors du ministère. De plus, un Groupe national pour les zones humides a été officiellement installé le 6 avril 2009, auquel participent les Pôles relais. Constitué sur le modèle de gouvernance à 5 du Grenelle de l'environnement (représentants de l'Etat, partenaires sociaux, organisations syndicales et patronales, associations de la société civile et collectivités territoriales), ce groupe a pour mission de faire un bilan des dispositions de gestion durable et de proposer des mesures incitant à la préservation et à la restauration des zones humides. Son travail doit en effet permettre d'arrêter d'ici fin 2009 la Stratégie nationale en faveur des zones humides pour les trois ans à venir.

¹ Rapport téléchargeable sur http://www.pole-lagunes.org/web/pdf_files/Role_et_utilite_du_pole_IGE.pdf

² http://www.pole-lagunes.org/ftp/SITE_2008/CONNAITRE_LE_POLE_LAGUNES_2008/Les_Poles_relais/Rapport_IGE_Poles_relais.pdf

II. PRINCIPAUX AXES D'ACTION DU POLE LAGUNES

Afin d'échanger sur les prochaines orientations du Pôle lagunes, trois ateliers correspondant aux principaux axes d'action du pôle seront organisés lors du Comité d'orientation du 15 septembre 2009. Les conclusions de ces ateliers permettront l'élaboration des recommandations du comité d'orientation. Les thèmes qui y seront développés sont les suivants : recherche et gestion, communication et sensibilisation, animation de réseau. Nous vous présentons ci-après une synthèse de quelques actions passées et actuelles du Pôle lagunes sur ces thèmes³.

II.1. Thème 1 : Recherche et gestion

Actions destinées à créer du lien entre chercheurs et gestionnaires : mise à disposition des connaissances, restitution des travaux scientifiques, montage de programmes de recherche/gestion

Quelques chiffres sur nos outils de mise à disposition des connaissances (2009) :

- une base documentaire de plus de 4000 titres, dont bon nombre font l'objet d'une notice consultable en ligne et d'un pdf téléchargeable,
- un annuaire des compétences rassemblant environ 700 acteurs et 350 structures concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.),
- une Lettre des lagunes hors série en moyenne par an, sur des thèmes d'actualité.

Le Pôle lagunes a mis progressivement en place un **centre de documentation**, véritable outil de veille environnementale qui a pour but de mettre à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparse et donc difficilement accessible. Consultable sur notre site Internet, cette base de données bibliographiques référence plus de 4000 titres, dont bon nombre font l'objet d'une notice consultable en ligne et d'un pdf téléchargeable. Les 3 structures possèdent aussi dans leurs locaux un fond documentaire indexé à la base de données du Pôle. Cette base de données est consultée à un niveau constant depuis quelques années (environ 600 connexions par an), ce qui nécessiterait une revalorisation de cet outil auprès des partenaires. Ceci sera notamment rendu possible grâce au projet de portail documentaire sur l'eau en cours de mise en place par l'Onema au niveau national.

En 2009, la réflexion sur la mise en réseau des centres de documentation des différents Pôles relais vers le portail documentaire sur l'eau se poursuit en lien avec l'Onema, les autres Pôles relais et autres organismes associés (ministère, DIREN, Agences de l'eau, CEMAGREF, BRGM, IFREMER ...). Cette mise en réseau a pour objectif de faciliter la recherche de documentation par les utilisateurs et de donner une meilleure visibilité nationale à l'ensemble des connaissances sur les zones humides rassemblées depuis de nombreuses années.

En parallèle de cette base de données, un **annuaire des acteurs et des compétences** a été mis en place depuis 2003 (environ 1100 connexions par an), avec pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître ce qui se fait sur les autres sites (interventions) et ce qui existe dans les autres régions (acteurs, structures, etc.). Cet annuaire rassemble aujourd'hui environ 700 acteurs et 350 structures concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.). Les fiches interventions (environ une centaine) ne sont aujourd'hui plus mises à jour, du fait du caractère trop chronophage de cette action pour une consultation limitée. Néanmoins, en 2009, le Pôle lagunes travaille en lien avec les autres Pôles relais et l'Onema sur la réalisation de fiches retour d'expérience qui seront valorisées au niveau national via un futur portail Internet Zones humides.

De plus, le Pôle lagunes a préparé et édité de nombreux documents de synthèse ayant pour objectif de mettre à disposition des gestionnaires et autres acteurs des milieux lagunaires des connaissances 'digérées' d'ordre technique, juridique, financier.... Par la coordination de la rédaction de ces articles, le Pôle lagunes fait valoir son rôle de trait d'union entre scientifiques et gestionnaires. Plusieurs **articles de vulgarisation scientifique** présentant des problématiques rencontrées en milieu lagunaire ont été rédigés et mis en ligne sur notre site Internet⁴, tels que :

- 'Répondre à l'élévation du niveau de la mer en Languedoc-Roussillon' (Lettre des lagunes Hors série n°1 - 2008)
- 'Phytosanitaires : pas de solution miracle sans un changement conséquent dans les pratiques ?' (2006)
- 'L'expansion des populations de méduses et cténophores' (2006)

³ Pour en savoir plus, les rapports complets d'activité du Pôle lagunes 2005 à 2008 sont disponibles sur :

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=678&anchorName=3

⁴ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=679&anchorName=2

- 'La problématique du Goéland leucopnée Larus michahellis' (2005)
- 'Le phytoplancton toxique des lagunes : de la surveillance à la recherche'. (2005)

Le Pôle lagunes œuvre également à la **restitution des travaux scientifiques auprès des gestionnaires** en organisant et animant des réunions d'échange interrégionales sur des thèmes d'actualité (voir thème 3 ci-après). Ces réunions sont notamment l'occasion d'échanges entre scientifiques et gestionnaires sur les travaux scientifiques en cours, les retours d'expérience, etc.

Enfin, le Pôle lagunes participe à l'animation de sessions d'échanges entre scientifiques et gestionnaires, organisées par des tiers. Ainsi, en 2009, le Pôle lagunes a participé activement au Colloque de restitution des résultats du Chantier PNEC « Lagunes Méditerranéennes » organisé le 7 mai dernier par le laboratoire Ecolag. Ce colloque regroupant gestionnaires et scientifiques a eu pour objectif d'échanger sur la gestion durable des écosystèmes lagunaires au travers de la restitution des travaux scientifiques réalisés. Le Pôle lagunes y a co-animé une session s'intéressant aux pistes de collaboration futures entre chercheurs et gestionnaires sur les lagunes. Il y a notamment été mis en évidence le besoin d'un espace d'échange dédié pour les chercheurs et gestionnaires, pour faire émerger des thèmes clés pour de futurs programmes de recherche sur les lagunes. Le Pôle lagunes pourrait trouver une place dans l'animation d'une telle plateforme régionale ou interrégionale. Une demande a également été formulée au Pôle lagunes concernant l'organisation annuelle d'un colloque de restitution de travaux scientifiques à destination des gestionnaires.

De même, en 2009, le Pôle lagunes prévoit de participer en décembre au « 4^{ème} Congrès européen sur les Lagunes Côtières : Recherche et Gestion pour la conservation des Ecosystèmes Lagunaires Côtiers » qui rassemblera gestionnaires de lagunes et chercheurs autour de conférences scientifiques, expositions, stands d'information, tables rondes, bar des sciences, etc. présentant les avancées récentes dans les différentes aires thématiques de la recherche sur les lagunes côtières.

Autre volet de cette thématique sur laquelle œuvre le Pôle lagunes : **l'aide au montage de projets communs entre chercheurs et gestionnaires de lagunes**. Cet investissement s'est notamment traduit par le succès d'un programme européen LIFE +, monté en 2007 / 2008 par le CEN LR, concernant 5 opérateurs Natura 2000 sur des lagunes en LR, le laboratoire ART-Dev FRE 3027 de l'Université Montpellier III travaillant sur la gestion de la fréquentation et les naturalistes du CEN LR. Un comité scientifique a également été mis en place. Démarré en 2009 pour une durée de 5 ans, ce programme 'Créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en LR' porté par le CEN LR prévoit de nombreux échanges avec le Pôle lagunes, notamment au niveau des formations et des échanges d'expériences, afin de faire bénéficier aux gestionnaires de lagunes non inclus dans le LIFE des expériences liées à ce programme.

Pour aller plus loin, le Pôle lagunes développe actuellement un projet global d'écotourisme en LR, PACA et Corse, suite à la réalisation en 2008 d'une étude sur le potentiel de développement d'une démarche écotouristique globale et sur les outils et expériences existants en matière d'écotourisme. Ce projet intitulé « Vers une démarche globale de tourisme durable sur les espaces naturels lagunaires du littoral du Languedoc-Roussillon, de PACA et de Corse » a pour objectif général de concilier préservation des espaces naturels et mise en place d'un tourisme durable sur les lagunes littorales de ces 3 régions, par le développement d'une démarche d'écotourisme globale. Développé par une chargée de mission tourisme durable embauchée au CEN LR, ce projet se décline autour de plusieurs volets. Le volet « étude » du projet associe les chercheurs de l'Université Montpellier 1 - labo LAMETA (aspect socio-économique) et III – labo ART-Dev FRE 3027 (aspect géographie), l'Université de Nîmes (laboratoire de psychologie environnementale) à 10 sites pilotes lagunaires sur les 3 régions (5 sites LIFE et 5 sites hors LIFE).

D'autres projets associant chercheurs et gestionnaires font l'objet d'un soutien par le Pôle lagunes. Le Pôle lagunes a ainsi participé au montage d'un projet sur « l'Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne » en 2008 avec le laboratoire Ecolag et le Centre Océanologique de Marseille suite à la mise en place en 2007 d'un protocole de suivi des méduses et cténophores dans les lagunes, avec l'appui de chercheurs d'universités, de l'Ifremer et de gestionnaires intéressés. Ce projet démarrera en 2010, avec l'implication du Pôle lagunes assurant le lien entre les 6 laboratoires associés au projet et les gestionnaires et autres acteurs des lagunes méditerranéennes (communauté scientifique, socio-professionnels, grand public, décideurs, etc.).

Enfin, un partenariat a été initié entre le RIGL (Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes, cf. Thème 3) et le RSL⁵ (Réseau de Suivi Lagunaire) ; ainsi les gestionnaires peuvent présenter les résultats de leurs suivis physico-chimiques aux scientifiques de l'Ifremer.

⁵ <http://rsl.cepralmar.com/>

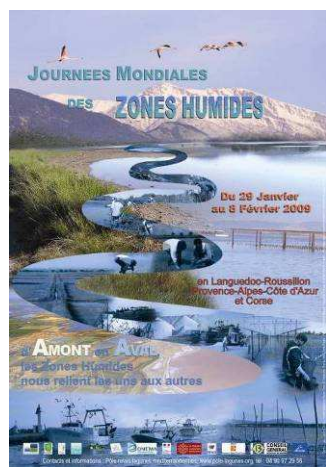
II.2. Thème 2 : Communication et sensibilisation

Actions à destination du grand public, des socio-professionnels et des élus : Journées Mondiales des Zones Humides, Lettre des lagunes, etc.

Quelques chiffres (2009) :

- Les Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée française : 70 structures participantes, une centaine d'animations, fréquentées par 2300 personnes,
- La Lettre des lagunes, lettre d'information électronique mensuelle avec près de 750 abonnés,
- Un site Internet enregistrant près de 5000 visites par mois.

Le Pôle lagunes participe de façon très active aux **journées mondiales des zones humides** (JMZH), autour du 2 février, en coordonnant l'opération sur les régions LR, PACA et Corse. Cette action débutée en 2004 a permis de donner au grand public une autre image des zones humides, grâce à l'organisation de nombreuses visites de sites, conférences, expositions, le tout relayé par les médias locaux. Chaque année, un bilan⁶ complet des animations est réalisé par le Pôle lagunes, et diffusé sur tout le territoire d'action du Pôle et au secrétariat Ramsar.



En 2009, les JMZH avaient pour thème « d'Amont en Aval les zones humides nous relient les uns aux autres ». Plus de 70 structures se sont mobilisées, suite à l'appel à projet lancé par le Pôle lagunes, pour proposer une centaine d'animations ouvertes au grand public en LR, PACA et Corse. Au total, malgré le mauvais temps, plus de 2300 visiteurs sont venus sur les sites pour profiter des conférences, expositions, ateliers pédagogiques, sorties nature, etc. En parallèle, 16 structures d'éducation à l'environnement ont répondu à l'appel à projet lancé par le GRAINE L-R et le Pôle lagunes pour proposer des animations auprès des scolaires et des centres de loisirs, ce qui a permis de sensibiliser plus de 600 enfants.

Depuis 2005, la JMZH est également **l'occasion de sensibiliser les élus** (initiative lancée en Corse en 2005 et reprise en LR et PACA en 2006) à la cause des zones humides, en leur montrant notamment les nombreux exemples de valorisation économique et touristique réussis sur la façade méditerranéenne mais aussi ailleurs en France. Des colloques sur des problématiques ciblées ont notamment eu lieu : la gestion des goélands et des laro-limicoles en lien avec l'aménagement du littoral en 2006 ; la gestion intégrée des zones côtières et la pêche à l'anguille en 2007.

En 2009, le Pôle lagunes a organisé des journées d'échange avec les élus et techniciens en PACA et LR, qui ont allié tables rondes, repas convivial autour des produits locaux et des lagunes et visites de site. Les 2 journées ont permis d'échanger autour de thèmes phares autour de la gestion des lagunes méditerranéennes: la 1^{ère} s'est tenue le 3 mars aux Marais du Vigueirat, sur la thématique : « La gestion de la fréquentation sur les espaces naturels lagunaires ou comment développer un tourisme durable ? ». La 2^{ème} journée a eu lieu aux Salins de Villeneuve-lès-Maguelone le 12 mars sur la thématique : « Comment conserver biodiversité et activités traditionnelles des zones humides ? ». Au bilan de ces deux journées, les sites ont permis d'accueillir et faire participer aux débats plus de 120 personnes venues des deux régions : élus, mais aussi gestionnaires, services de l'Etat, collectivités, associations, chasseurs et pêcheurs.

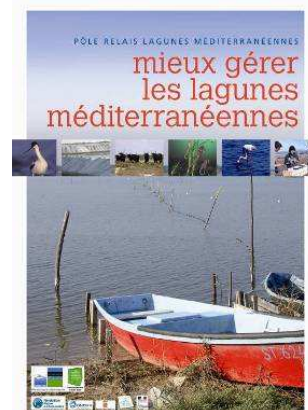
Ces journées avaient également pour objectif de diffuser aux participants des **documents de sensibilisation** destinés aux décideurs (maires, conseillers régionaux et généraux). Comme déjà réalisé précédemment sur d'autres thématiques (Plaquettes : « Mieux connaître le Goéland leucophée pour mieux en gérer les nuisances »⁷, « Mieux connaître et protéger les Laro-limicoles, oiseaux emblématiques du littoral méditerranéen »⁸, « Conchyliculture et Environnement »⁹), le Pôle lagunes a édité en 2008 des

⁶ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=7&id_page=73

⁷ <http://www.pole-lagunes.org/ftp/GOELAND.pdf>

⁸ http://www.pole-lagunes.org/ftp/plaquette_laro-limicoles_2Mo.pdf

⁹ <http://www.pole-lagunes.org/ftp/CONCHY3%2019-01.pdf>



outils intitulés « Mieux gérer les lagunes méditerranéennes »¹⁰ (plaquette, CD Rom, classeur synthétique) autour d'un rapport de synthèse du Pôle lagunes « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » (2007). Ces outils ont également été diffusés largement sur le littoral méditerranéen, auprès des élus, et des autres acteurs des lagunes.

Autre document de sensibilisation des élus et autres acteurs des lagunes : la **Lettre des lagunes**. Depuis 2005, la 'Lettre des lagunes' informe l'ensemble des acteurs sur le travail du Pôle lagunes et sur l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, réglementation, emploi, publications) aux échelles régionale, nationale et internationale. La Lettre des lagunes est reliée à notre site Internet www.pole-lagunes.org créé en 2004 qui enregistre aujourd'hui près de 5000 visites par mois.



En 2009, la Lettre des lagunes a fait peau neuve, avec une mise en page plus attractive grâce à l'aide apportée par un prestataire spécialisé. Près de 750 abonnés y sont aujourd'hui inscrits et la reçoivent mensuellement par mail. Les acteurs de lagunes adressent régulièrement à la rédaction des informations pour insertion ou y contribuent directement en rédigeant des articles. Le Pôle lagunes va également réfléchir à la refonte de son site Internet, celui-ci apparaissant aujourd'hui dépassé à la fois sur la charte graphique et sur ses capacités techniques. Ainsi, une 'étude de faisabilité' va être menée en interne pour avancer sur ce projet, en lien avec l'ONEMA et les autres Pôles relais, pour rendre cohérente cette action à une échelle supérieure à celle du Pôle, notamment en lien avec la mise en place du Portail national ZH.

Enfin, le Pôle lagunes travaille à la **sensibilisation des acteurs socio-professionnels**.

Deux études (2003-2004) sur la valorisation des produits des lagunes et des zones humides ont ainsi permis de faire un état des lieux des labels existants et surtout des produits issus de zones humides. Une synthèse des démarches de valorisation existantes a également été réalisée. Ces deux études, orientées par un comité de pilotage où les représentants de la pêche et de la conchyliculture étaient bien représentés, ont permis de créer davantage de lien entre ces acteurs socio-professionnels et le Pôle lagunes. De cette nouvelle collaboration est née l'animation en 2004 et 2005 d'un stand commun au Salon International de l'Agriculture de Paris pour valoriser les produits mais également la qualité environnementale des lieux de productions. Par la suite, en 2005, le Pôle lagunes a engagé une démarche visant à recueillir les bonnes pratiques conchylicoles sur l'étang de Thau afin de démontrer l'impact positif de la conchyliculture sur la lagune mais aussi de faire quelques préconisations pour améliorer certaines pratiques individuelles peu favorables pour la qualité environnementale de ce milieu (comblement, eutrophisation, etc.). De cette démarche sont nés une plaquette de sensibilisation des conchyliculteurs¹¹ et une charte des bonnes pratiques.



En 2009, le Pôle lagunes travaille notamment à la sensibilisation des professionnels du tourisme et des décideurs identifiés comme cibles du projet « Vers une démarche globale de tourisme durable sur les espaces naturels lagunaires du littoral du LR, de PACA et de Corse » en cours de montage (voir thème 1) ; des assises du tourisme durable sont notamment en préparation pour le printemps 2010. Deux rapports¹² ont été produits sur ce thème en 2008.

¹⁰ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=674&anchorName=1

¹¹ <http://www.pole-lagunes.org/ftp/CONCHY3%2019-01.pdf>

¹² http://www.pole-lagunes.org/ftp/Etat_des_lieux_tourisme_LR.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_ecotourisme.pdf

II.3. Thème 3 : Animation de réseau et échanges d'expériences

Actions à destination du réseau des gestionnaires de lagunes (journées d'échanges d'expérience, voyages d'étude, formations, émergence de projets, etc.)

Quelques chiffres (2009) :

- un réseau d'une quarantaine de gestionnaires sur les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse,
- quatre réunions régionales/interrégionales par an,
- un voyage d'étude annuel sur les lagunes des trois régions.

Grâce à sa forte implication dans les 3 régions LR, PACA et Corse, le Pôle lagunes a développé un **réseau interrégional de gestionnaires de lagunes méditerranéennes**¹³. En 2005, le Pôle lagunes, déjà actif depuis 2001 comme appui du Forum des Observateurs et Gestionnaires des Etangs Méditerranéens (FOGEM-LR) effectuant un suivi permanent des paramètres hydrologiques simples, s'est positionné pour répondre à la demande croissante de certains gestionnaires de LR et de PACA de voir émerger un réseau de gestionnaires à l'échelle de la façade méditerranéenne. Ainsi, le Pôle lagunes s'est impliqué sur la structuration, l'animation et la coordination de ce réseau de suivi physico-chimique des lagunes : le FOGEM-LR a laissé place au Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) pour les régions LR et PACA en 2006. La région Corse ne participe pas au suivi physico-chimique à ce jour, la majorité des lagunes n'ayant pas encore de gestionnaire bien défini ou ayant un statut privé. La RN de l'étang de Biguglia effectuée par elle-même ses analyses, de façon plus poussée que celles du RIGL. Elles pourraient tout de même, à terme, être intégrées dans le réseau au niveau de la valorisation des données.

Le suivi réalisé au sein du RIGL a pour objectif général d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes. Cette mise en réseau orchestrée par le Pôle lagunes a plus particulièrement pour objectif :

- Améliorer la formation des techniciens du réseau réalisant des suivis physico-chimiques pour la collecte, le traitement et la valorisation des données.
- Mettre en commun les résultats des suivis, les compétences et les savoirs faire afin d'obtenir un réseau de suivi homogène
- Informer le grand public et les élus des résultats collectés par les gestionnaires. Aujourd'hui seuls certains gestionnaires valorisent leur travail de cette manière. Le Pôle lagunes prévoit de valoriser le suivi du RIGL sur son site Internet.

Au-delà des aspects relatifs au suivi de la qualité de l'eau, ce réseau est aussi un **lieu d'information sur l'actualité des lagunes, de conseils et d'échanges d'expériences** en matière de gestion des milieux lagunaires et de leurs zones humides périphériques.

Les gestionnaires des 3 régions participent ainsi à des journées d'échanges techniques ou de formations organisées par le Pôle lagunes : espèces animales invasives en 2005 ; Natura 2000 en 2006 ; méduses et cténophores en 2007 ; et en 2008 : Production de sel et gestion environnementale des salins, Elévation du niveau de la mer et augmentation des tempêtes marines, Nouvelles dispositions réglementaires relatives aux zones humides. En 2009, une journée de formation à destination de plusieurs gestionnaires de lagunes de LR et PACA qui sont opérateurs Natura 2000 a été organisée sur les diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles en LR, pour élaborer des MAEt (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées). Les gestionnaires de lagunes sont aussi régulièrement en contact avec les animateurs du Pôle lagunes par le biais d'échanges mails, de visites de site et de réunions, ce qui permet de faire remonter d'éventuels besoins.

Un autre type de rencontres axé sur le partage et la convivialité a été initié par le Pôle lagunes en 2008 au travers d'un **voyage d'étude des lagunes** à destination des gestionnaires qui permet de partir à la rencontre des gestionnaires sur leur territoire sur plusieurs jours. La première édition 2008 a mis à l'honneur les milieux humides littoraux de Corse, tandis que l'édition 2009 s'est intéressée aux lagunes de PACA autour des thèmes des contrats d'étang et de l'écotourisme. L'édition 2010, organisée dans le cadre du programme LIFE+ Lag'Nature prévoit une rencontre avec les gestionnaires de la façade atlantique au travers de la visite du programme LIFE dunes à Quiberon piloté par le Syndicat Mixte Gâvres-Quiberon et le LIFE Marais Poitevin piloté par le Parc du Marais Poitevin.

¹³ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=3&id_page=71

Au delà de ces formations et des journées techniques réalisées dans le cadre du réseau des gestionnaires, le Pôle lagunes participe également depuis 2005 à la réalisation du **séminaire annuel du Réseau de Suivi Lagunaire**, porté par la Région Languedoc-Roussillon, et destiné à l'ensemble des professionnels travaillant sur les lagunes (pêcheurs, conchyliculteurs, gestionnaires de lagunes : collectivités, associations...). Ces séminaires portent également sur des thèmes d'actualité : eutrophisation des milieux lagunaires en 2005, Phytosanitaires et lagunes en 2006, Gestion Intégrée des Zones Côtières en 2007, Réseaux de Suivi de la qualité des eaux en 2009.

Enfin, **l'appui au montage de projet** avec les gestionnaires constitue une part importante de l'investissement du Pôle lagunes. En 2007-2008, le CEN LR a coordonné le montage d'un programme européen LIFE + concernant 5 opérateurs Natura 2000 en sites lagunaires et dunaires, le Graine LR et le laboratoire ART-Dev FRE 3027 de l'Université Montpellier III. Démarré en 2009 pour une durée de 5 ans, ce programme LIFE+ LAG'Nature porté par le CEN LR aborde trois grandes thématiques: la restauration d'habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires, la lutte contre les espèces envahissantes et la gestion de la fréquentation. Le programme inclut également des actions de formation, de communication, d'éducation à l'environnement et d'échanges d'expériences. Il est prévu de nombreux échanges entre le Pôle lagunes et ce programme LIFE+ porté par le CEN LR, notamment au niveau des formations et des échanges d'expériences, afin de faire bénéficier les gestionnaires de LR non inclus dans le LIFE, de PACA et Corse des expériences liées à ce programme.

Pour terminer, le Pôle lagunes a su développer des liens avec d'autres réseaux de gestionnaires (RRGMA/REN PACA, RENPLR, association Rivières LR...).

III. CONCLUSION

La synthèse de ces quelques actions passées et actuelles du Pôle lagunes sur les thèmes exposés ci-avant montre que le Pôle lagunes est devenu au cours de ces sept années de fonctionnement un outil innovant permettant de catalyser et d'optimiser les initiatives territoriales, au service des acteurs des milieux lagunaires, sans distinctions géographique ou administrative.

Aujourd'hui reconnu et bien identifié sur les trois régions méditerranéennes, il semble être devenu un maillon essentiel de la gestion et de la protection des lagunes et des zones humides aux yeux des gestionnaires, des collectivités et des administrations.

Néanmoins, si la qualité des milieux lagunaires s'est vue globalement améliorée récemment grâce à la généralisation de la mise en place d'outils de gestion concertés (DOCOB, SAGE, Contrats d'étang, charte de PNR...) qui mettent en place des programmes d'action ciblés, elle reste préoccupante pour certains éléments comme la qualité des eaux qui subit encore trop souvent les pressions des bassins versants liées aux industries, à l'agriculture intensive, à l'urbanisation galopante sur un littoral toujours plus attractif.

L'enjeu du Pôle lagunes pour les prochaines années sera donc de poursuivre les efforts investis jusqu'alors, en s'inscrivant notamment dans la Stratégie nationale en faveur des zones humides qui sera élaborée fin 2009 pour les trois ans à venir.

Des propositions d'orientations du Pôle lagunes en fonction de vos besoins doivent nous aider à bâtir des programmes d'actions plus pertinents et efficaces.